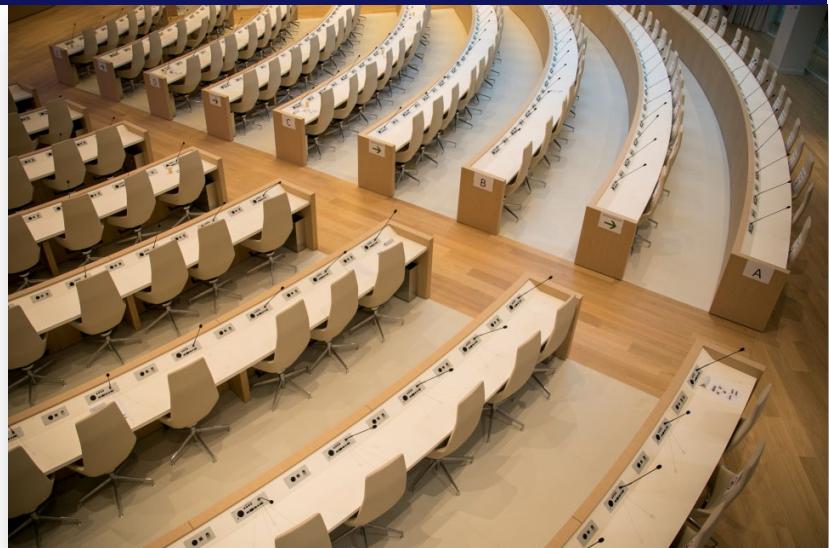




Secrétariat général des assemblées

Séance plénière des 16 et 17 décembre 2025

Motions
BP 2026



Conseil régional

2 rue Simone Veil – 93400 SAINT-OUEN
Tél. : 01 53 85 53 85 – Fax : 01 53 85 53 89
www.iledefrance.fr

CONSEIL RÉGIONAL DES 16 ET 17 DÉCEMBRE 2025

Rapport n° CR 2025-058

PROJET DE BUDGET POUR 2026

MOTION DE REJET

La délibération n°CR 2025-058 est rejetée.

Exposé des motifs

Le budget primitif 2026 est un nouveau budget de renoncement.

Il s'inscrit dans la continuité du BP 2025 consacré budget le plus austéritaire de la collectivité depuis sa création. En effet, 760 millions de coupes furent opérées soit 5 fois plus que la transcription des baisses de recettes de l'État à la région. La Présidente de région expliquait alors tout en rendant hommage à Elon Musk et son comité de la hache anti-bureaucratique que l'ampleur de ces coupes permettrait de traverser, sans coupes supplémentaires, les années 2026 et 2027. 2025 fut une année de suspension des accords contractuels avec l'État notamment le CPER mais aussi avec le PRIC finançant la formation professionnelle. L'objectif de la droite régionale était d'engager un bras de fer avec l'État pour que les recettes régionales ne baissent plus. Il n'est pas atteint. La seule conséquence de ce mauvais choix est que des projets d'investissements attendus ont été interrompus faisant perdre du temps à leur livraison et ralentissant l'activité économique.

Le budget primitif 2026 démontre la mauvaise gestion depuis 10 ans.

Avant la présentation du rapport d'orientations budgétaires, la Présidente de région expliquait sur un plateau télévisé ne pas être en capacité de tenir ses engagements du fait de l'Etat et du gouvernement. Le bouc-émissaire étant désigné, elle souhaitait ainsi que sa gestion depuis 10 ans soit écartée des explications possibles sur l'état des ressources et des comptes de la collectivité. Si les derniers gouvernements - dont certains avec des ministres LR ou l'actuel avec un ministre également conseiller de la majorité régionale - ont asphyxié les finances des collectivités locales tout en mettant fin progressivement à leur autonomie fiscale, les choix budgétaires régionaux depuis 10 ans ne sont pas étrangers à la situation de la Région. La dette est en train d'exploser avec un emprunt record ouvert au BP 2026 à 1 milliard 331 millions d'euros et un montant d'endettement prévu fin 2026 de près de 8 milliards d'euros.

Emprunter quand les taux d'intérêts sont très hauts (4% en 2026) alors que lorsqu'ils étaient négatifs ou à 0%, la droite régionale a remboursé de manière anticipée les banques constitue une preuve indiscutable de mauvaise gestion court termiste.

Interrompre les crédits au logement social en 2025 alors que la crise du logement explose et que le nombre de demandeurs atteint près de 2 millions constitue une autre preuve de mauvaise gestion d'une collectivité régionale.

Le dernier rapport de la CRC sur la gestion de la région, examiné en novembre 2025, ne s'y est pas trompé battant en brèche de manière précise la fable de bonne gestion entretenue par l'exécutif régional.

Le budget primitif 2026 est un budget lourd de dangers.

L'adopter ainsi c'est suspendre les aides aux communes durant un trimestre entier à l'aubaine d'échéances électorales puis valider un projet de refonte et de réduction des aides régionales aux communes accentuant une contractualisation et, par conséquent, un traitement différencié.

L'adopter ainsi c'est faire une croix sur la formation professionnelle pourtant compétence obligatoire de la région et ce alors que le taux de chômage augmente.

L'adopter ainsi c'est entériner une hausse inédite de la tarification des cantines des lycées. Une quatrième hausse dès lors annoncée avec l'augmentation de 33% de la contribution des familles à la restauration scolaire.

L'adopter ainsi c'est accepter que la collectivité ne soit plus aux côtés des plus fragiles et n'assure pas son rôle de bouclier social.

L'adopter ainsi c'est approuver qu'en 2028 - quand les Franciliens seront appelés à renouveler l'hémicycle régional - Valérie Pécresse aura creusé une dette de 34 milliards d'euros cumulés entre la région et Île-de-France mobilités.

Nous refusons les renoncements, nous combattons la mauvaise gestion de la droite depuis 10 ans et nous alertons et continuerons à alerter sur les dangers de la droite régionale, quelles que soient les tentatives d'intimidations.

Pour toutes ces raisons, nous rejetons cette proposition de budget.

Céline Malaisé
Présidente du groupe
La Gauche Communiste Écologiste et Citoyenne



CONSEIL RÉGIONAL DES 16 ET 17 DECEMBRE 2025

Rapport n° CR 2025-058 : Projet de budget pour 2026

Texte de la motion de rejet :

Le présent rapport est rejeté.

Exposé des motifs de la motion de rejet :

Le contexte politique et budgétaire national rend encore cette année prématuée et inopportun l'adoption du rapport budgétaire actuellement présenté par l'exécutif régional. Le contexte politique actuel fait peser des incertitudes majeures sur les hypothèses budgétaires utilisées pour élaborer ce budget primitif.

En l'absence d'un PLF défini pour 2026, les recettes et dépenses inscrites dans ce rapport reposent sur des bases caduques et vraisemblablement erronées. Si un consensus n'est pas trouvé, alors une loi spéciale sera votée par l'Assemblée nationale pour garantir la continuité budgétaire de l'État comme pour l'année passée. Ces circonstances inédites impliquent que les projections financières sur lesquelles s'appuie ce rapport risquent d'être fondamentalement remises en question par les orientations du futur gouvernement et les négociations au Parlement.

Adopter un budget sur des fondations aussi fragiles reviendrait à engager la Région Île-de-France dans des choix financiers et politiques déconnectés des réalités économiques à venir. De surcroît, les ajustements budgétaires qui pourraient être nécessaires par la suite risqueraient de compliquer la mise en œuvre des politiques régionales, en créant des décalages entre les besoins réels et les moyens disponibles.

Il est impératif que le budget primitif de la Région repose sur des données fiables et stabilisées. Présenter ce rapport au vote, dans ces conditions, ne serait pas responsable mais pourrait être préjudiciable à la bonne gestion des finances publiques régionales.

Pour ces raisons, nous demandons le rejet de ce rapport budgétaire et appelons à ce qu'un nouveau budget, reflétant les orientations budgétaires nationales actualisées, soit présenté lorsque les paramètres financiers auront été clarifiés. Ce report est essentiel pour garantir un budget réaliste, cohérent et au service des priorités des Franciliens.

Le Président du groupe :



Jonathan KIENZLEN
Président du groupe

CONSEIL RÉGIONAL DES 16 ET 17 DECEMBRE 2025**Rapport n° CR 2025-058 : Projet de budget pour 2026****Texte de la motion de renvoi en commission :**

Le présent rapport est renvoyé en commission.

Texte de la motion de renvoi en commission :

Le contexte politique et budgétaire national rend encore cette année prématurée et inopportune l'adoption du rapport budgétaire actuellement présenté par l'exécutif régional. Le contexte politique actuel fait peser des incertitudes majeures sur les hypothèses budgétaires utilisées pour élaborer ce budget primitif.

En l'absence d'un PLF défini pour 2026, les recettes et dépenses inscrites dans ce rapport reposent sur des bases caduques et vraisemblablement erronées. Si un consensus n'est pas trouvé, alors une loi spéciale sera votée par l'Assemblée nationale pour garantir la continuité budgétaire de l'État comme pour l'année passée. Ces circonstances inédites impliquent que les projections financières sur lesquelles s'appuie ce rapport risquent d'être fondamentalement remises en question par les orientations du futur gouvernement et les négociations au Parlement.

Adopter un budget sur des fondations aussi fragiles reviendrait à engager la Région Île-de-France dans des choix financiers et politiques déconnectés des réalités économiques à venir. De surcroît, les ajustements budgétaires qui pourraient être nécessaires par la suite risqueraient de compliquer la mise en œuvre des politiques régionales, en créant des décalages entre les besoins réels et les moyens disponibles.

Il est impératif que le budget primitif de la Région repose sur des données fiables et stabilisées. Présenter ce rapport au vote, dans ces conditions, ne serait pas responsable mais pourrait être préjudiciable à la bonne gestion des finances publiques régionales.

Ce renvoi en commission est non seulement une question de responsabilité budgétaire, mais aussi une garantie de transparence et de cohérence dans la gestion des finances publiques régionales. Ce report est essentiel pour garantir un budget régional réaliste, responsable et au service des priorités de notre territoire.



Jonathan KIENZLEN
Président du groupe